

## **Les voleurs brûlés vifs par les brigades citoyennes de Bukavu**

**Author:** [Ewing Ahmed](#)

Lassés de l'inefficacité de la police et des juges, les résidents affirment faire usage d'une violence extrême pour faire fuir les criminels.

Les résidents de Bukavu ont parfois recours à des formes d'autodéfense très violentes pour se protéger de l'insécurité croissante dans cette ville de l'est du Congo.

Ils disent que comme la police ne fait rien par rapport aux assassinats et aux vols à main armée qui défigurent leurs quartiers, ils doivent se saisir eux-mêmes de la loi. Dans le quartier Essence de Bukavu, les résidents patrouillent les rues la nuit, arrêtant les passants et vérifiant leur identité dans le but de sécuriser le voisinage.

Les patrouilleurs sont à l'affût des soi-disant "finders" – jeunes gens du quartier Essence qui volent et terrorisent les résidents locaux. Le gang était au départ impliqué dans des crimes relativement mineurs tels que le vol de téléphones portables mais a depuis évolué vers le meurtre et le vol à domicile.

Selon les résidents, la police ignore le problème, ou, dans certains cas, reçoit même des biens volés et de l'argent de la part de ces finders.

Très en colère par rapport à l'insécurité et au manque de protection de la part de la police, les résidents ont récemment brûlé vifs trois voleurs présumés.

"Tous ceux qui ont été livrés à la police ont été remis en liberté. Quelle justice y a-t-il pour nous quand la police ne nous protège même pas, et qu'une fois que nous arrêtons ces bandits nous-même, ils sont relâchés ?" interroge un résident d'Essence. "Voilà pourquoi nous devons [les] brûler vifs pour que les autres le voient et arrêtent de faire ça."

Un autre résident renchérit, "au cours des arrestations des auteurs présumés, ceux-ci nous menacent en public. Qu'est-ce que vous faites avec quelqu'un qui vous dit ouvertement qu'il va revenir et qui réapparaît le lendemain en vous narguant ? Comment pouvez-vous le laisser ?"

Alain, un patrouilleur de nuit de 18 ans, explique que son groupe "s'occupe des bandits".

"Nous devons nous protéger et c'est pour cela que nous avons commencé les patrouilles de nuit pour savoir qui entre et sort de notre quartier," indique-t-il.

Les journalistes font partie des victimes les plus ciblées de la situation de non droit qui prévaut à Bukavu, comme le montre notamment l'assassinat de Didace Namujimbu de Radio Okapi, tué devant sa maison le 22 novembre. Le collègue de Namujimbu à Radio Okapi, Serge Maheshe avait été abattu en 2007.

Le procès des assassins présumés de Maheshe a été décrit par les observateurs et les activistes des droits de l'Homme comme profondément vicié. Tous ceux qui travaillent au sein du système judiciaire du pays, de la police et des procureurs aux juges, sont très peu payés et la corruption est rampante.

Un avocat a déclaré à l'IWPR qu'il ne pratique plus en raison de la malhonnêteté, "J'ai vu et vécu la corruption de mes propres yeux. Les négociations ont lieu entre les avocats et les juges de telle manière que celui qui a le plus de moyens l'emporte."

La corruption des autorités judiciaires signifie que les Congolais sont réticents à s'adresser à eux pour obtenir réparation. La pénurie de tribunaux dans les zones rurales est un autre problème. En résultat, nombreux sont ceux qui n'ont pas accès à la justice.

N'ayant aucune structure vers laquelle se tourner, les Congolais vivant en dehors des villes sont souvent obligés de porter leurs différends devant les tribunaux coutumiers ou traditionnels.

"Quatre-vingt pour cent de la justice congolaise est rendue par des tribunaux coutumiers, les autres ont simplement recours à la vengeance privée," indique Manuel Eggen, coordinateur de l'ONG belge Justice et démocratie au Congo.

La Belgique a mis en place le système de tribunaux coutumiers en 1926 dans une tentative d'améliorer l'accès au système juridique pour les résidents ruraux. Les tribunaux sont constitués d'un président et de cinq juges. En théorie, leur compétence est limitée aux différends qui ne sont pas prévus par le droit écrit au Congo, tels que les cas de sorcellerie.

Les tribunaux coutumiers étaient au départ destinés à traiter des différends locaux mineurs – des affaires qui ne pouvaient pas conduire à des peines de prison de plus de cinq ans – mais des experts indiquent que ce n'est plus le cas.

Les différends fonciers, qui en droit congolais sont supposés être traités par le système national, sont particulièrement courants. Le président du tribunal de Kabare, au Sud Kivu, a déclaré à l'IWPR que les conflits fonciers représentent 80 pour cent des affaires portées devant cette cour.

De nombreux tribunaux coutumiers traitent aussi des accusations de viol et de violence sexuelle qui sont également bien au-delà de leur compétence.

Le viol est une épidémie dans l'est du Congo avec le Nord et Sud Kivu comme épice. Les violeurs viennent de tous les côtés du conflit en cours à l'est du pays – à la fois de l'armée congolaise et des milices en conflit.

Les groupes de défense des droits de l'homme exhortent la Cour pénale internationale, CPI, basée à La Haye, à ouvrir une enquête par rapport à la campagne de violence sexuelle dans la région et indiquent que le viol est utilisé comme une arme de guerre dans les provinces des Kivu.

Mais jusqu'à présent, la CPI n'a pris aucune action, laissant les tribunaux militaires comme seul moyen de juger les personnes accusées de crimes de guerre tels que le viol et le recrutement d'enfants soldats. La loi de mise en oeuvre du Statut de Rome de la CPI en droit congolais, qui permettrait aux tribunaux civils de traiter des affaires de crimes de guerre, est toujours bloquée au parlement congolais.

“Toutes ces femmes victimes de viol et de violence au Nord Kivu, vers quelle justice vont-elles se tourner ?” interroge un analyste politique. “Tous ces enfants enrôlés dans des forces ou des groupes armés, où vont-ils aller pour trouver la justice ? Toutes ces questions subsistent.”

Ewing Ahmed Salumu est un collaborateur de l’IWPR à Bukavu. Il est également le présentateur en Swahili de l’émission Face à la justice de l’IWPR.

**Location:** Democratic Republic of Congo

**Topic:** Democratic Republic of Congo

---

**Source URL:** <https://iwpr.net/fr/global-voices/les-voleurs-br%C3%BBI%C3%A9s-vifs-par-les-brigades-citoyennes-de-bukavu>